

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 6

BELLOY SUR SOMME

Juillet 2023

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi	de 8h à 10h
Mardi	de 10h à 13h
Jeudi	de 8h à 10h
Vendredi	de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Ouverture exceptionnelle du secrétariat de mairie les samedis 1^{er} et 29 juillet 2023 de 8h à 12h.
Permanence des adjoints le samedi matin de 11h à 12h.

Festivités du 14 juillet, accueil de loisirs et jeunes

RETRAITE AUX FLAMBLEAUX LE JEUDI 13 JUILLET AU SOIR

Les enfants accompagnés de leurs parents sont invités à se regrouper sur la Place du Maréchal FOCH à **21h00** pour ensuite défiler dans les rues du village. Au retour, Place du Maréchal FOCH, un moment de convivialité sera offert aux participants.



CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS ET FEU D'ARTIFICE LE VENDREDI 14 JUILLET AU SOIR

La mairie et les membres du Club animation de BELLOY-SUR-SOMME ont élaboré le programme de la Fête nationale.

Vendredi 14 juillet

- à 11h00 : dépôt d'une gerbe sur la tombe de Marcelle GENEVOIS, bienfaitrice de la commune.
- à 11h30 : cérémonie au Monument aux morts.
- à 12h00 : vin d'honneur à la salle des fêtes
- à partir de 16h00 : jeux au terrain de foot : tir à la carabine, pêche aux canards et javelots
- à partir de 19h00 : restauration rapide proposée au terrain de foot en attendant le feu d'artifice (sandwichs américains, assiettes frites chipolatas ou merguez, tartes ou glaces) avec buvette.



Américain 2 chipolatas ou merguez : 6€
Frites chipolatas ou merguez : 6€
Repas complet (plat, dessert) : 7€



- à 23h00 : feu d'artifice au terrain de football

FÊTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT EN COLLABORATION AVEC LE CLUB ANIMATION LE 28 JUILLET



Le vendredi 28 juillet, la traditionnelle fête de l'ALSH aura lieu au terrain de football. Dès 17h, les enfants du centre aéré, accompagnés de leurs parents pourront jouer sur place. À 18h, tout le monde est invité au spectacle des enfants (danses, théâtre, chants).



Le spectacle sera suivi d'un repas à réserver à l'avance avec le concours de la friterie. Renseignements auprès de Madame Cybille TERLON, directrice de l'accueil de loisirs sans hébergement ou du secrétariat de mairie. Au menu : saucisses, merguez, steak frites ou américain avec dessert pour 9,50€. Le menu enfant est à 6€ frites saucisses ou nuggets. Un programme plus précis sera distribué aux enfants de l'ALSH à l'approche de l'événement.

AVIS AUX JEUNES DIPLÔMÉS DE BELLOY : FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE



Tout comme l'an passé, la commune souhaite mettre à l'honneur et récompenser les jeunes habitants de la commune qui ont obtenu cette année (2023) un diplôme (Brevet des collèges, BAC général ou professionnel, CAP, BEP, BTS, DUT, Licence 3, Master 2, Doctorat ou autres diplômes marquant une fin de cycle). Merci de le faire savoir en mairie par l'envoi d'un e-mail à l'adresse : belloysur-somme.mairie@wanadoo.fr en mentionnant dans l'objet du mail : « Diplômés de BELLOY » et en indiquant dans le courriel vos nom, prénom, adresse et diplôme.

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE EN MAIRIE DES JEUNES ÂGÉS DE 16 ANS NÉS EN 2007



A l'âge de 16 ans, les jeunes habitants de Belloy-sur-Somme **doivent se rendre en mairie** pour obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Vous munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.



VENEZ DONNER VOTRE SANG ! CE VENDREDI 7 JUILLET à LA SALLE DES FÊTES DE PICQUIGNY DE 14H à 18H30



L'établissement français du sang sera présent à la salle des fêtes de PICQUIGNY et vous accueillera sur rendez-vous, rue d'Amour, le 7 juillet prochain de 14h à 18h30. Les dons permettent de soigner près d'1 million de malades chaque année. **Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun.** Tél : 0.800.109.900 Service et appel gratuits. mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Environnement

TRINOVAL VOUS PROPOSE 2 MODÈLES DE COMPOSTEUR À UN PRIX TRÈS ATTRACTIF

Le saviez-vous ? Le compostage est une technique naturelle de réduction des déchets, très facile à mettre en place, qui permet d'obtenir du compost utilisable pour votre jardin. C'est une technique simple et accessible à tous qui vise à transformer les déchets de cuisine et de jardin « en engrais ». Il convient de veiller à avoir un bon équilibre entre les déchets humides (riches en azote) et les déchets secs (riches en carbone).

N'hésitez pas à contacter TRINOVAL au 03.22.90.36.60 ou par mail : communication@trinoval.fr

2 modèles de composteur :

- volume de 400 litres (16kg) avec bio seau au prix de 20€

- volume de 1000 litres (32kg) avec bio seau au prix de 25€.



OPÉRATOIN D'ENTRETIEN ET DE TAILLE DES HAIES



Plusieurs habitants ont sollicité le secrétariat de mairie pour s'assurer de la possibilité de tailler leurs haies avant le 15 août prochain. Il est vrai que le dernier alinéa de l'article D614-52 du code rural stipule que « *la taille des haies et des arbres est interdite pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août* ». Pour autant, **cette interdiction ne s'applique qu'aux haies champêtres situées en dehors de la partie agglomérée de la commune et ne concerne que les bénéficiaires de paiements directs de la politique agricole commune.**

En clair, au sein de la trame bâtie de la commune, les particuliers doivent entretenir leur haie, de manière à éviter qu'elle ne déborde chez le voisin ou sur le domaine public. Cela peut être une source de conflit de voisinage. Il est conseillé de procéder à la taille après chaque période de croissance des arbustes. Cependant, il est recommandé de ne pas perturber les oiseaux lorsqu'un nid a été repéré. Dans ce cas, il conviendra d'adapter les modalités de la taille. Il est vrai que les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.

En période estivale, nous vous rappelons que la déchèterie voisine de La Chaussée-Tirancourt est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 19h, le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi pour accueillir vos déchets verts. Attention, la déchèterie est fermée le mardi et le dimanche.

Vie associative

ASSOCIATION DU CLUB DES AÎNÉS : REPAS ANNUEL DU JEUDI 6 JUILLET OUVERT AUX PERSONNES DE 60 ANS ET +



Le club des aînés organise le **jeudi 6 juillet** à 12h30, à la **salle des fêtes de BELLOY-SUR-SOMME**, son repas annuel de clôture ouvert aux aînés et aux amis. Il n'est donc pas nécessaire d'être un adhérent pour faire partie des convives. N'hésitez pas à les rejoindre pour partager ce moment de détente et de convivialité dans la joie et la bonne humeur.

Réservations avant le 4 juillet en contactant directement le président Michel REGNIER au 06.30.37.19.33

Prix du repas du traiteur Cornet : 22€.

À noter que les activités du Club reprendront le jeudi 24 août dans la salle du foyer.

ASSOCIATION DE CHASSE AU MARAIS COMMUNAL : REMISE DES CARTES DE LA SAISON 2023-2024

La permanence pour **l'unique distribution** des cartes de la **saison 2023/2024** aura lieu :

Le samedi 5 août 2023 de 10h à 12h à la salle Louis DUFETELLE.

Attention, en raison des congés, il n'y aura qu'une seule permanence. N'oubliez pas de présenter les documents nécessaires à la remise des cartes : permis validé et assurance.



DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS



Les représentants des associations de la Commune ont eu l'occasion d'échanger avec les élus municipaux le 22 juin dernier. Chaque association a eu l'opportunité de retirer un dossier de demande de subvention 2023. Nous vous rappelons **Le retour des dossiers est attendu pour le 15 septembre prochain.** N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie à ce sujet si vous avez des questions.